

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres International

Nom de l'Autorité contractante : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)

Objet : Travaux de construction de l'Arène culturelle de Lokossa

Référence SIGMAP : T_PVTD_86940

Avis n° : 003/2024/SIRAT/PRMP/DP_BEP/CSP/PR/CP/S-PRMP du 21/02/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 16 février 2024.

2. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget autonome afin de financer le Projet de construction de l'arène culturelle, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de travaux de construction de l'Arène culturelle de Lokossa.

3. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction de l'arène culturelle de Lokossa en lot unique.

Les variantes ne sont pas admises.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacités techniques et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans le Domaine des Bâtiments et Travaux Publics, justifié par le Registre de Commerce ou les statuts ;
- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) justifié par le formulaire ANT2, daté, signé et cacheté ;
- Avoir effectivement exécuté au cours des dix (10) dernières années (2014 à 2023) et de l'année en cours en tant qu'entreprise, ou sous-traitant au moins un (01) marché des travaux construction d'un ensemble de bâtiments de grands standings (espaces recevant du public) avec des aménagements connexes (aménagements paysagers, VRD, éclairage, etc) d'un montant chacun de Neuf cent-vingt-cinq millions cinq cent milles (925 000 000) de francs CFA HT ou de deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de Quatre cent soixante-deux millions cinq cent mille (462 500 000) de francs CFA HT

BON A LANCER

chacun, justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution légalisées assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception légalisés, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Ces marchés devront être exécutés de manière satisfaisante, terminés et livrés.

- Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué au point 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualification et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous – section C. Critères d'évaluation et de qualification.

- **Capacité financière :**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des cinq (05) dernières années (2018,2019, 2020, 2021 et 2022) au moins égale à **Un milliard Huit Cent Cinquante Millions (1 850 000 000) de francs CFA HT**, conformément aux exigences du critère 3.2 du tableau des critères de qualification et justifié par les états financiers établis dans les formes par l'annexe A-3-2.
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **Trois cent-huit millions Trois Cent Trente-Trois Mille Trois Cent Trente-Trois (308 333 333) francs CFA**, Justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Les critères ci-dessus sont cumulatifs

BON A LANCER

b) **Pour les Entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

❖ **Capacités techniques et expériences**

- **Être une entreprise spécialisée dans le Domaine des Bâtiments et Travaux Publics, justifié par le Registre de Commerce ou les statuts ;**
- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023) justifié par le formulaire ANT2, daté, signé et cacheté ;
- Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué au point 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualification et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous – section C. Critères d'évaluation et de qualification.

❖ **Capacité financière**

- Fournir attestation d'assurance de risques professionnels de valeur au moins égale à **Deux cent vingt sept millions cinq mille (2 127 500 000) de francs CFA HT.**
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **Trois cent-huit millions Trois Cent Trente-Trois Mille Trois Cent Trente-Trois (308 333 333) francs CFA**, Justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin

Les critères ci-dessus sont cumulatifs

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux non compris la période de mobilisation dans la zone est douze (12) mois.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics **Mr Salifou MAMAN** ; Email : prmp@sirat.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics sise au 4^{ème} étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 97 48 70 55 de 08 heures à 12h30 min GMT+1 (heure locale) et de 14 h à 17h 30 min GMT+1 (heure locale) et/ou sur le site web : prmp@sirat.bj

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 22 Février 2024 Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sise au 4^{ème} étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 97 48 70 55. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste aérienne ou par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la PRMP/SIRAT SA, immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko au plus tard le 09 Avril 2024 à **10 heures précises "heure locale" « GMT+1 »**. En outre, le candidat devra joindre à son offre, la **version électronique (clé USB) des fichiers modifiables des Devis Quantitatif et Estimatif (BPU) et Bordereaux des Prix Unitaires) remplis sur la base de ceux du Dossier d'Appel d'Offres reçu ou téléchargé. Ces fichiers modifiables seront sur la même clé USB de l'offre. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après Salle d'ouverture de la Direction Générale de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko le 09 Avril 2024 A **10 heures 30 minutes, heures locale (GMT+1)**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **Dix Huit millions Cinq Cent Mille (18 500 000) Francs CFA** délivrée dans l'une des formes prescrites par l'IC 20.2 des Instructions aux candidats. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent-vingt (120) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 21 Février 2024
La Personne Responsable des Marchés
Publics,


Salifou MAMAN

BON A LANCER